

GROUPE II

Rapport des travaux

Modératrice Mme Nantènin SIDIBE

Rapporteur : Mr Jean bosco ABDERAMANE

Après une brève discussion sur la méthodologie du travail suivi d'une clarification apportée par Mr Félix ADEGNIKA du PDM ;

Les travaux du groupe N° II ont fait ressortir ce qui suit :

1) A quelque degré près, les plans de développement local ou programme de développement économique et social selon les dénominations, suivant un processus d'élaboration presque similaire. Ces plans prennent généralement en compte.

- Les besoins réels de la commune
- Les priorités par secteur d'activité
- Les couts inhérents
- Le chronogramme de mise en œuvre

L'élaboration de ses plans est souvent faite dans un cadre de concertation regroupant tous les acteurs du développement local.

2) Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces plans sont les suivants :

- La délimitation des communes

La mobilisation des ressources financières notamment la contribution des populations bénéficiaires

-conflit de compétence

-Recouvrement des taxes

- manque de financement dans l'élaboration des documents

- la confiance entre élus et population

- des contraintes :

* manque de volonté politique

*multiplicité des acteurs

*conflit de compétence

*absence de continuité après renouvellement de mandat

* rétention d'information pour certains services techniques

*l'analphabétisme de la population

*une connaissance par les élus et la population de toutes les textes domaniaux en vigueur

*manque d'application des textes

*manque de conscience professionnel de certains acteurs

- atout et leçon tirée.

*Les PDC permet de faire de la gestion participative

*permet de vendre la commune

*permet d'éviter la navigation à vu

*un outil pour la promotion de la commune dans la programmation des priorités

Leçon tirée : le non respect des principes cardinaux

PASEC est implication du gouvernement dans l'élaboration

- Emulation entre les communes et compétition des maires
- Contribution de la population en nature pour la mise en œuvre (main d'œuvre , matériaux)

Proposition : évaluation à terme du plan

Propositions et recommandations

- Assurer une continuité dans l'exécution du plan après renouvellement des mandats
- Assurer une suivi évaluation du plan d'étape et à terme.
- Apporter un appui tant financier que technique aux communes dans l'élaboration de leur plan de développement
- Tenir des séances d'informations et de mise à niveau

- Veiller à l'exécution budgétaire des actions du plan.

GROUPE II

N°	NOM & PRENOM	PAYS	adresse mail	FONCTION	N°Telepho ne
1	MEGBEDJI CHRISTOPHE	BENIN	comklouek@yahoo.fr	Maire de Klouékanmè/Benin	229 90 90 20 79
2	YAROU SINATOKO	BENIN	secretariatancb@yahoo.fr	1 ^{ère} Adjoint au Maire Nikki	229 97 13 73 13
3	SOME DARI N°1	BURKINA	darisomeb@yahoo.fr	Maire de Legmoïn	+226 70 25 77 24
4	ABDERAMANE Jean Bosco	CENTRAFRIQUE	jb_abde@yahoo.fr	Directeur Etude et projets	236 75 50 40 44
5	NANTENIN SIDIBE	GUINEE Kri	N_sidibe@yahoo.fr	Directrice com.habitat	224 64 37 24 94
6	MAMANE OUSMANE	NIGER	ouskarbo@yahoo.fr	Chef de service	+227 93 80 67 30
7	ALE SECK	SENEGAL	aleseck@yahoo.fr	Chef de division A.U	+221 77 653 71 10
8	SALIMATA WADIDIE	Mali (BAMAKO)	Sally.wad@yahoo.fr	Auditrice Int.Sup. MD Dist.5	223 7637 27 17
9	TENEMAN TOGOLA	Mali (BAMAKO)	Togolateneman2007@yahoo.fr	Directeur AMDQ Bamako	223 7924 84 57
10	ABDOULAYE KONE	Mali (BAMAKO)	-		223 76 15 98 58
11	COULIBALI TRAORE FANTA	Mali (BAMAKO)	Fantatra1202yahoo.fr	Spécialiste en Marketing	223 202 88 006